



Fêtes de Wallonie, le 18 septembre 2010

Le Rassemblement Wallonie-France (R.W.F.) en appelle à la dignité des Wallons et des Bruxellois et à l'internationalisation de la crise belge.

Les Wallons et les Bruxellois ne peuvent plus mendier le sauvetage illusoire d'une Belgique déjà condamnée par la Flandre. Il ne faut plus négocier avec celle-ci dans le cadre belge, car cela ne conduirait qu'à un confédéralisme « honteux » et provisoire, lui-même générateur d'anarchie et de désordre. La Flandre nationaliste a rendu la Belgique impossible : il est urgent d'agir en conséquence.

Le « chaos durable » - dernière invention belge - n'est plus tolérable. Wallons et Bruxellois doivent préserver leurs intérêts en préparant une après-Belgique réaliste et crédible avec la France.

Il faut cesser de rêver à une petite Belgique résiduelle sans la Flandre : belgitude perpétuée avec ses travers, baisse du niveau de protection sociale, enfer fiscal, absence de frontières sûres, absence de continuité territoriale, abandon de la périphérie, inexistence d'un véritable fondement national pour ce nouvel Etat, ... En outre, cet Etat-confetti – avec sa petite monarchie wallo-bruxelloise et avec son régime des partis omnipotents – n'aurait pas la confiance des marchés internationaux tentés par la spéculation.

Il faut organiser une double négociation :

- avec la Flandre pour une sortie d'indivision (actifs et passifs) et une séparation à l'amiable;
- avec la France pour l'intégration de la Wallonie et de Bruxelles avec le statut de deux grandes régions à part entière, avec continuité territoriale, et avec la garantie du maintien des fonctions européennes de Bruxelles.

La crise belge doit faire l'objet d'un arbitrage international et d'une intervention politique et diplomatique de la France

L'Union Européenne devra parrainer et surveiller des referendums démocratiques dans chacune des six communes à facilités, en vue du règlement correct du tracé des nouvelles frontières d'Etat entre la Flandre et la République française, condition préalable à la reconnaissance internationale de la nouvelle République flamande.

Dès la phase initiale de la double négociation, la France devra peser de toute son influence pour garantir les droits des Wallons et des Bruxellois mais aussi des francophones de la périphérie, pour garantir le respect des intérêts européens à Bruxelles, pour garantir la protection des minorités respectives de part et d'autre de la nouvelle frontière.

Un peuple digne de ce nom ne marchandera pas son honneur, ses principes, son bien-être. Il ne les échange pas contre des deniers, même pour refinancer Bruxelles à titre temporaire ...

Il ne faut jamais nous résigner. Il faut se tenir debout et droit. C'est pourquoi le R.W.F. invite les Wallons et les Bruxellois à préparer et à négocier une communauté de destin avec la République Française, afin de garantir notre sécurité politique et culturelle, notre avenir économique et notre protection sociale.

Au nom du R.W.F., les coprésidents Paul-Henry Gendebien et Laurent Brogniet

Soutenez le R.W.F., compte 000-0700633-02